

RAPPORT ANNUEL

2024-2025

*Centre
de services scolaire
des Hauts-Bois-
de-l'Outaouais*

Québec



RAPPORT ANNUEL 2024-2025
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

L'année 2024-2025 a marqué un tournant important pour le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Tout au long de l'année, nos efforts ont été concentrés sur la réussite des élèves et l'amélioration de nos résultats. Les façons de travailler entre les gestionnaires ont été revues afin d'assurer une plus grande cohérence et la mise en œuvre d'une vision commune au sein de l'organisation.

Pour soutenir ce changement, sept chantiers de travail ont été lancés afin de mobiliser les équipes autour d'objectifs partagés. La révision de la structure des comités a également permis aux directions d'être davantage présentes dans leurs milieux, au bénéfice des élèves et du personnel.

Toujours guidé par une volonté d'amélioration continue, le Centre de services scolaire a amorcé la création d'espaces qui permettront d'obtenir en temps réels les besoins de nos écoles et de soutenir directement la réussite éducative. Ces espaces permettront de rassembler l'information essentielle, d'accompagner le personnel et de renforcer notre capacité à répondre rapidement aux attentes de nos milieux.

L'importance accordée aux résultats s'inscrit aussi dans l'implantation des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans nos écoles. Cette implantation vise à mettre l'accent sur les apprentissages des élèves, en s'appuyant sur les pratiques reconnues par la recherche en éducation et l'expertise de nos membres du personnel.

Enfin, la gestion financière est demeurée un enjeu majeur, alors que le Centre de services scolaire poursuit l'optimisation de ses ressources en s'assurant de déployer le meilleur service possible à sa communauté éducative.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel, nos partenaires et notre communauté pour leur engagement tout au long de l'année 2024-2025. Grâce à votre bienveillance, votre rigueur et votre engagement, nous continuons d'innover et de bâtir des milieux collaboratifs, inclusifs et stimulants où chaque élève peut développer ses passions et atteindre la réussite.

Bonne lecture !

Nadine Carpentier
Directrice générale

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

L'année 2024-2025 s'est inscrite sous le signe de la transition et de la continuité au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. C'est avec fierté et reconnaissance que je vous adresse ce message à titre de présidente du conseil d'administration.

Au cours de l'automne 2024, notre organisation a vécu un moment marquant avec le départ à la retraite de M. Denis Rossignol, directeur général. Je tiens à lui exprimer toute notre gratitude pour son dévouement, son leadership et sa contribution exceptionnelle à la mission éducative du Centre de services scolaire.

À la suite de ce départ, Mme Nadine Carpentier et M. Louis-Philippe Larivière ont accepté avec rigueur et bienveillance d'assumer respectivement les fonctions de directrice générale par intérim et de directeur général adjoint par intérim, assurant ainsi une stabilité essentielle durant cette période.

Le Conseil des ministres, lors de sa séance du 25 juin 2025, a procédé à la nomination officielle de Mme Nadine Carpentier à titre de directrice générale du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Elle est entrée en fonction le 30 juin 2025.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a travaillé en synergie avec la direction générale et l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire afin de soutenir la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite. Cette collaboration constante témoigne de notre volonté commune de placer la réussite et l'épanouissement de chaque élève au centre de nos décisions.

Je désire remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration pour leur implication constante, leur rigueur et leur esprit de collaboration. Votre contribution enrichit nos échanges et renforce la gouvernance de notre organisation.

Au nom de tous les membres du conseil, je vous invite à parcourir le rapport annuel 2024-2025, qui témoigne de la continuité, de l'engagement et du dévouement de toute la communauté éducative du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Bonne lecture !

Sabrina Devlin
Présidente du conseil d'administration

Table des matières

1.	PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	5
1.1	Le centre de services scolaire en bref :	5
1.2.	Faits saillants 2024-2025 :	6
1.3	Services éducatifs et autres services :	10
2.	GOVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.....	12
2.1	Le Conseil d'administration 2024-2025 :	12
2.2	Autres comités de gouvernance Insérer le texte :	15
2.3	Code d'éthique et de déontologie :	16
2.4	Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics :	17
3.	RÉSULTATS	19
3.1	Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023.....	19
3.1.1	Lancement du plan d'engagement vers la réussite des élèves 2023-2027.....	19
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence	21
3.2.1	Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire .	21
3.2.2	Interventions dans les établissements du centre de services scolaire :	21
3.3	Procédure d'examen des plaintes	23
4.	UTILISATION DES RESSOURCES.....	25
4.1	Répartition des revenus du Centre de services scolaire :	25
4.2	Ressources financières :	27
4.3	Gestion et contrôle des effectifs.....	29
4.4	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	30
4.5	Ressources matérielles et informationnelles	31
4.5.1	Ressources matérielles :	31
4.5.2	RESSOURCES INFORMATIONNELLES.....	32

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF :

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme en plein développement. Né en 1998 de la fusion de la Commission scolaire du Pontiac et de la Commission scolaire de la Haute-Gatineau, il devient Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour ensuite être renommé en 2020, Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Le Centre de services scolaire est une entité encore jeune.

Petit, le Centre de services scolaire dispose d'une structure souple que pourraient lui envier des organismes de plus grande taille. Les communications y sont faciles, les décisions prises rapidement et les relations de travail moins « bureaucratiques » qu'ailleurs... un milieu de vie en campagne, mais à côté de la grande ville. Le Centre de services scolaire accueille dans ses murs près de 3 000 élèves par jour.

Ces élèves sont répartis sur un territoire qui couvre une très grande superficie (27 300 kilomètres carrés) s'étendant à tout l'ouest et le nord de l'Outaouais dans les municipalités régionales de comté du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau.

NOTRE MISSION

Organiser, au bénéfice des élèves jeunes et adultes, des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification pour notre population, tout en contribuant à sa mesure au développement social, culturel et économique de notre région et en promouvant et valorisant l'éducation publique sur notre territoire.

NOTRE VISION

« Ensemble, innovons pour développer des milieux collaboratifs, inclusifs et stimulants afin de cultiver les passions et les réussites. »

NOS VALEURS

Bienveillance

La bienveillance au Centre de services scolaire signifie que nous nous engageons à créer un environnement respectueux et bienveillant. Nous valorisons les relations positives, soutenons la réussite et reconnaissons les besoins spécifiques de chacun au sein de notre communauté éducative. Notre objectif est de favoriser un climat d'acceptation mutuelle et de compréhension afin que tous collaborent à la réussite des élèves (personnel du CSSHBO, parents et partenaires).

Engagement

L'engagement au Centre de services scolaire se traduit par le dévouement de tous les membres de notre équipe envers l'apprentissage et le développement. Nous investissons du temps et de l'énergie pour soutenir la réussite académique, sociale et personnelle de chaque élève. En favorisant la collaboration, nous encourageons une participation active et une responsabilité partagée au sein de notre communauté éducative. Nous cherchons constamment des moyens innovants pour stimuler l'intérêt et l'enthousiasme des élèves pour leurs apprentissages.

Rigueur

La rigueur au Centre de services scolaire repose sur notre engagement constant à offrir le meilleur service en cohérence avec notre mission. Nous prenons des décisions équitables et éthiques pour garantir la pertinence et le succès de nos projets. La rigueur se reflète dans un travail professionnel, des services accessibles, et une quête continue d'amélioration personnelle et collective, assurant des services de qualité.

1.2. FAITS SAILLANTS 2024-2025 :

Août 2024

[Les gestionnaires des CSS et CS de l'Outaouais s'unissent pour développer leurs habiletés de gestion](#)

Pour la première fois, les gestionnaires des centres de services scolaires de la région de l'Outaouais, incluant les Centres de services scolaires au Coeur-des-Vallées, des Draveurs, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais, ainsi que la Commission scolaire Western Québec, se sont rassemblés le 14 août pour une activité commune de formation continue.

Tous les cadres ont eu la chance d'assister à la conférence « Esprit d'équipe » de Sébastien Sasseville et de Gabriel Renaud. Cette activité commune et les thèmes abordés lors de cette activité se voulaient une preuve de notre volonté de collaborer afin d'améliorer la réussite scolaire des élèves de la région.

Octobre 2024

[Prix Passeur culturel – ACELF – Mme Julie Martin et Mme Isabelle Nadeau, lauréates 2024](#)

Mme Julie Martin, directrice de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, et Mme Isabelle Nadeau, enseignante dans cette même école, ont conjointement remporté le prix pancanadien Passeur culturel lors du 77^e congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) le 17 octobre dernier à Laval.

Le prix Passeur culturel souligne les actions d'intervenantes et d'intervenants en éducation qui font la différence en transmettant avec générosité et passion leurs intérêts pour la culture francophone et la langue française. Ce prix rend hommage à l'engagement exceptionnel de Mme Julie Martin et Mme Isabelle Nadeau pour la promotion et le renforcement de la langue française et de sa culture auprès des élèves et de leur communauté.

[Forces AVENIR – Stéphane Vallée lauréat provincial et Kelly Tremblay lauréate régionale de la catégorie « Avenir Personnel engagé »](#)

Stéphane Vallée, enseignant à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, a remporté le titre provincial de lauréat de la catégorie « Avenir Personnel engagé » lors de la 17^e édition du Gala Secondaire Forces AVENIR, le 3 octobre dernier à Québec. À l'échelle régionale, Kelly Tremblay, orthopédagogue à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge, a quant à elle décroché la médaille d'argent pour la région Outaouais et Abitibi-Témiscamingue.

La catégorie « AVENIR Personnel engagé » reconnaît un membre du personnel d'une école qui est engagé auprès des élèves dans une activité parascolaire. Cette personne se distingue par son aptitude à susciter l'engagement des élèves et du milieu.

Ces distinctions honorent l'engagement exceptionnel de nos éducateurs et leur impact positif sur la jeunesse.

[Forces AVENIR : Coup de cœur régional pour un projet de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge](#)

C'est avec surprise et une grande fierté que l'école secondaire Sieur-de-Coulonge a vu son projet « Pompiers 1 » emporter le prix « Coup de cœur régional » dans la catégorie « Avenir PROJET ENGAGÉ » lors de la 17^e édition du Gala de Forces AVENIR au secondaire. Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Pompiers 1 est le fruit d'une collaboration entre l'école Sieur-de-Coulonge, la communauté de Pontiac, les services d'incendie et la municipalité. Ce projet novateur et ambitieux forme à temps partiel de futurs pompiers, qui consacrent leurs fins de semaine et soirées à plus de 250 heures de formation théorique et pratique. En dépit des défis économiques de la région, ces 60 jeunes ont su se mobiliser pour répondre aux besoins de recrutement des services d'incendie locaux.

Au-delà de la formation, ces élèves s'investissent dans des activités de sensibilisation et de prévention des incendies dans la communauté. Ils produisent notamment des capsules vidéo et des affiches bilingues, participent à des événements comme la parade de Noël et de la Fête nationale du Québec, organisent des collectes de vêtements et ont même créé leur propre logo. Par leur exemple, ces futurs pompiers inspirent à « siffler en travaillant » et à redonner ce qu'on leur a donné.

Novembre 2024

[Retour sur la première semaine de relâche au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais](#)

Du 11 au 15 novembre dernier, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a tenu pour la toute première fois une semaine de relâche automnale. Afin d'évaluer l'impact de cette initiative, un sondage a été réalisé auprès des parents, recueillant un impressionnant total de 640 réponses.

Les résultats démontrent un accueil largement favorable de cette nouvelle pratique :

- 67 % des parents ont affirmé avoir apprécié cette semaine de relâche, soulignant son utilité et son bienfait dans le rythme familial.
- 58 % des répondants estiment que cette pause a eu un impact positif ou très positif sur l'organisation de leur vie familiale.
- 62 % des participants jugent que la semaine de relâche répond bien ou parfaitement aux besoins de leur famille.

Décembre 2024

[Un cadeau de Noël avant le 25 décembre au CFP Vallée-de-la-Gatineau !](#)

Le 17 décembre dernier, le CFP Vallée-de-la-Gatineau a reçu un cadeau exceptionnel : une Chrysler Pacifica 2018 hybride, généreusement offerte par Mme Julie-Anne Chapleau.

Ce don d'une valeur de 21 000\$ est un atout majeur pour les élèves inscrits au DEP en mécanique automobile. Avec cette technologie de plus en plus présente sur nos routes, nos élèves seront prêts à relever les défis de demain.

Février 2025

[Inauguration du local classe cuisine au pavillon Sacré-Cœur de Gracefield](#)

C'est avec une grande fierté que le Centre de service scolaire a procédé, le 5 février dernier, à l'inauguration officielle du tout nouveau local classe cuisine du pavillon Sacré-Cœur de Gracefield. Ce nouvel espace moderne et fonctionnel sera utilisé par tous les élèves, de la maternelle à la 5e secondaire, leur offrant des conditions

d'apprentissage optimales. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre Plan d'engagement vers la réussite, visant à offrir aux élèves des espaces pédagogiques innovants et enrichissants.

Ce projet a été réalisé grâce au travail exceptionnel du Service des ressources matérielles, en collaboration avec l'équipe-école du Cœur-de-la-Gatineau. Il a surtout été rendu possible grâce à l'engagement et au savoir-faire de nos précieux partenaires : Robert Ledoux, architecte, la firme d'ingénierie DWB et l'entreprise DLS Construction, qui a exécuté les travaux. Grâce à leurs expertises et leur dévouement, cette classe a été transformée en un lieu d'apprentissage à la fine pointe de la technologie, permettant aux élèves de développer leurs compétences culinaires dans un environnement stimulant et adapté aux besoins actuels.

Avril 2025

[Une simulation percutante pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite avec les facultés affaiblies](#)

Le 15 avril dernier, une activité marquante s'est tenue au Centre Gino-Odjick pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire et pour les groupes Pré-DEP 3 et 4 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et de l'école du Cœur-de-la-Gatineau. Organisée pour une deuxième année par Mme Janick Bouchard, technicienne en travail social, cette simulation d'accident avait pour but de sensibiliser les jeunes aux conséquences tragiques de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues.

Cette reconstitution saisissante, montée comme un véritable scénario d'urgence, a été réalisée avec brio par les élèves de 5^e secondaire du cours d'art dramatique, sous la supervision de Mme Annick Grondin et Mme Annie Galipeau. Deux scènes fortes ont marqué les esprits : d'abord une fête entre amis, suivie d'un accident de la route aux conséquences dramatiques.

Grâce à une mise en scène réaliste – du party initial jusqu'au test d'alcoolémie, en passant par l'appel au 911, les interventions d'urgence, les blessures graves, la désincarcération et même un décès fictif, les jeunes ont été confrontés, avec force et sensibilité, à la gravité des choix qu'ils peuvent être amenés à faire. Cette activité de prévention, à la fois bouleversante et essentielle, contribue à éveiller les consciences et à sauver des vies.

[Une soirée marquante pour les 15 ans du CFER Vallée-de-la-Gatineau | Des souvenirs, des témoignages et un voyage inoubliable](#)

Le 10 avril dernier, le CFER Vallée-de-la-Gatineau a célébré ses 15 ans d'existence lors d'un 5 à 7 empreint d'émotion et de fierté. Ce moment marquant a aussi été l'occasion de mettre en lumière le récent voyage humanitaire réalisé par les élèves au Costa Rica.

Pour souligner cet anniversaire important, plusieurs personnes se sont réunies afin de partager souvenirs, parcours et reconnaissance. Parmi les invités présents, notons la présence de M. Guillaume Leduc, directeur du Réseau québécois des CFER, de Mme Nadine Carpentier, directrice générale par intérim du Centre de services scolaire, ainsi que de deux enseignants fondateurs du CFER Vallée-de-la-Gatineau, Mme Laurence Baccard et M. Normand Besner.

Tout au long de la soirée, les témoignages d'élèves, anciens comme actuels, ont touché droit au cœur. Chacun a su exprimer à sa façon ce que le CFER leur a apporté dans leur parcours personnel, scolaire et humain. Un parent a même pris la parole pour souligner l'impact positif du CFER sur son enfant, des mots empreints de gratitude.

Les fondateurs ont aussi partagé les débuts du CFER, marqués par la persévérance et la conviction que tous les jeunes méritent une place pour grandir à leur rythme.

Finalement, la soirée s'est conclue par la présentation du voyage humanitaire au Costa Rica, une expérience unique et enrichissante pour les élèves, qui en garderont des souvenirs impérissables.

Mai 2025

[Olympiades québécoises des métiers et des technologies 2025 – Une médaille de bronze pour le CFPVG!](#)

Du 7 au 10 mai derniers, le Centre de foires de Québec a accueilli la 17e édition des Olympiades québécoises des métiers et des technologies, réunissant des délégations de partout au Québec.

Le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG) est fier d'avoir été représenté par Samuel Pambrun et Zachary Hamel, deux élèves du programme de mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger, finalistes régionaux pour l'Outaouais.

Lors de cette compétition technique de haut niveau, les participants ont eu à diagnostiquer et réparer divers problèmes mécaniques, électriques et électroniques sur des équipements tels que des motocyclettes et des moteurs stationnaires, le tout sur une période de deux jours. Zachary Hamel s'est d'ailleurs distingué en remportant la médaille de bronze.

[Trois élèves du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se démarquent à La Plume Étudiante de l'Outaouais 2025](#)

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est fier de souligner la réussite de trois élèves qui se sont illustrés lors du 23^e Gala d'Excellence de La Plume Étudiante de l'Outaouais.

Parmi les lauréats de cette édition 2025, nous retrouvons :

- Anaïs Paquette, élève à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, pour son texte *Le couloir de la peur*
- Seth Martin, élève à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, pour son texte *Un député, ça sert à quoi ?*
- Judy-Ann Lafrenière, élève à l'école du Cœur-de-la-Gatineau, pour son texte *Mettre fin à l'intimidation commence lorsque tu décides que tu en as assez.*

La performance remarquable de Judy-Ann Lafrenière lui a également valu l'un des trois grands prix de la soirée : la Plume de bronze, attribuée à l'autrice d'un des trois meilleurs textes parmi tous ceux soumis par les écoles secondaires de l'Outaouais.

[Le Bistro de l'Oasis de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge : lauréat régional du Défi OSEntreprendre!](#)

Le Bistro de l'Oasis de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge a été couronné lauréat régional dans la catégorie Adaptation scolaire – secondaire et éducation des adultes du Défi OSEntreprendre – Outaouais.

Ce projet unique, mis sur pied par une équipe dynamique et inclusive, est une simulation de travail destinée à préparer les élèves vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme à la vie active. En vendant du café au personnel de l'école, ces jeunes développent non seulement leur autonomie et leurs habiletés en communication, mais aussi un fort sentiment d'appartenance à leur milieu. Une belle façon de s'intégrer davantage à la vie scolaire et de rayonner dans leur communauté!

Nomination de la direction générale du CSSHBO

Le Conseil des ministres a procédé à la nomination de madame Nadine Carpentier à titre de directrice générale lors de sa séance du 25 juin 2025. Forte d'une riche expérience dans le domaine de l'éducation, madame Carpentier a occupé les fonctions d'enseignante, de direction d'école et de direction de service pour ensuite occuper le poste de direction générale adjointe, poste qu'elle assumait par intérim depuis novembre 2024 à la suite au départ à la retraite de monsieur Denis Rossignol.

Des parents reconnus pour leur engagement.

Cinq parents impliqués dans le Comité de parents ont reçu le Ruban bronze de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) pour l'année scolaire 2024-2025.

Ces parents ont été choisis par leurs pairs en reconnaissance de leur leadership, de leur implication soutenue et de grande qualité au sein des instances de participation parentale. Leur engagement exemplaire est une véritable source d'inspiration pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Les récipiendaires ont été :

- Mme Sabrina Turcotte, représentante de l'école des Petits-Ponts;
- Mme Marie-Ève Couture, substitut de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;
- Mme Celyna Hoffman, représentante du comité EHDAA pour l'école du Cœur-de-la-Gatineau;
- M. Guillaume Bernier, représentant de l'école Le Rucher;
- Mme Anne-Marie Crytes, représentante de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Pour sa part, Mme Katherine Fiset s'était vu remettre la Médaille d'argent lors du gala national de la Fédération des comités de parents du Québec.

Mme Fiset était présidente du conseil d'établissement de l'école du Cœur-de-la-Gatineau, présidente du comité de parents du Centre de services scolaire et membre de son conseil d'administration. Son engagement remarquable, son dévouement constant et sa volonté d'améliorer la réussite éducative des élèves ont fait d'elle une figure inspirante pour toute notre communauté.

1.3 SERVICES ÉDUCATIFS ET AUTRES SERVICES :

Le Centre de services scolaire propose une infrastructure éducative bien adaptée aux besoins de sa clientèle. Pour accomplir sa mission éducative, il peut compter sur un réseau comprenant trois écoles secondaires (à Mansfield-et-Pontefract, Gracefield et Maniwaki), dix-neuf écoles primaires, trois centres de formation générale des adultes et deux centres de formation professionnelle. Son budget total s'élève à près de 76 millions \$, alors que le personnel se chiffre à environ 800 employés. Sa clientèle compte près de 3 000 élèves (maternelle quatre ans, maternelle cinq ans, primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle).

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais propose également aux élèves qui y ont droit, en vertu des régimes pédagogiques applicables, à différents services complémentaires. Ceux-ci ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans l'ensemble de ses apprentissages.

Conformément au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le Centre de services scolaire s'est doté d'un programme pour chaque service éducatif complémentaire :

- Programme de services de soutien ;
- Programme de services à la vie scolaire ;
- Programme de services d'aide à l'élève ;
- Programme de services de promotion et de prévention.

Ces quatre programmes mobilisateurs incluent donc les services suivants :

- Animation spirituelle et engagement communautaire ;
- Animation sur les plans sportifs, culturels et sociaux ;
- Éducation spécialisée ;
- Enseignement à domicile ;
- Information et orientation scolaire et professionnelle ;
- Orthopédagogie ;
- Orthophonie ;
- Psychoéducation ;
- Psychologie ;
- Santé et intervention sociale.

D'autres services sont offerts aux élèves du primaire et du secondaire :

Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) :

Le Centre de services scolaire offre de nombreux services pour répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le Centre de services scolaire peut compter sur l'appui d'une équipe multidisciplinaire formée de ressources professionnelles (psychoéducateurs, orthophonistes), de ressources enseignantes (orthopédagogues, enseignants-ressources) et de personnel de soutien à l'élève (techniciens en éducation spécialisée, préposés aux élèves handicapés et interprètes).

Services de garde au primaire :

Le Centre de services scolaire compte trois services de garde en milieu scolaire répartis dans 13 pavillons fréquentés par plus de 300 enfants.

Autres services éducatifs au secteur adulte :

De plus, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre à la population adulte les services suivants :

- **Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)**
Ces services créés à l'intention des adultes servent à les soutenir dans leur développement (intégration en emploi, retour aux études, bilan des acquis, etc.) ;
- **Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)**
Ce service offre de faire une démarche officielle reconnue par le ministère de l'Éducation officialisant l'atteinte des compétences acquises liées à celles d'un programme de la formation professionnelle, le tout menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ;

- **Test de développement général (TDG)**
Ce service permet la passation d'un test de développement général afin de se situer dans une démarche d'apprentissage continu ;
- **Test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)**
Ce service permet la passation des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire.

2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025 :

Sabrina Devlin	Présidente, représentante des parents du district Sieur-de-Coulonge
Valérie Bouffard	Vice-présidente, Représentante des parents du district du Cœur-de-la-Gatineau
Sabrina Turcotte	Représentante des parents du district des Petits-Ponts
Guillaume Bernier	Représentant des parents du district le Rucher
Katherine Fiset	Représentante des parents du district de la C.E.H.G.
Julie Carle	Représentante des enseignants
Vacant	Représentant des membres du personnel professionnel non enseignant
Julie Martin	Représentante des directions d'établissements d'enseignement
Richard Leblanc	Représentant des cadres scolaires
Philippe Laramée	Représentant des membres du personnel de soutien
Catherine Letendre	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Jessica Cécire-Rodgers	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Lisa Danis	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
Joëlle Laroche	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Vacant	Personne âgée de 18 à 35 ans

DATE, HEURE ET LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE	HEURE	LIEU
27 août 2024	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5
Procès-verbal du 27 août 2024		
24 septembre 2024	18 h 30	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract (QC) J0X 1R0
Procès-verbal du 24 septembre 2024		
29 octobre 2024	18 h 30	11, chemin de Blue Sea, Gracefield (QC) J0X 1W0
Procès-verbal du 29 octobre 2024		
26 novembre 2024	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5
Procès-verbal du 26 novembre 2024		
28 janvier 2025	18 h 30	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract (QC) J0X 1R0
Procès-verbal du 28 janvier 2025		
6 février 2025(extraordinaire)	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5

DATE	HEURE	LIEU
Procès-verbal du 6 février 2025		
25 mars 2025	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5
Procès-verbal du 25 mars 2025		
22 avril 2025 (extraordinaire)	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5
Procès-verbal du 22 avril 2025		
29 avril 2025	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (QC) J9E 1H5
Procès-verbal du 29 avril 2025		
27 mai 2025	18 h 30	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract (QC), J0X 1R0
Procès-verbal du 27 mai 2025		
26 juin 2025	18h30	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract (QC) J0X 1R0
Procès-verbal du 26 juin 2025		

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Numéro de résolution	Objet	Date
CSSHBO-003-2024-25	Calendrier des comités du conseil d'administration pour l'année 2024-2025	2024-08-27
CSSHBO-004-2024-25	Structure administrative transitoire 2024-2025	2024-08-27
CSSHBO-005-2024-25	Nomination d'un administrateur sur le comité de sélection de la direction des ressources humaines	2024-08-27
CSSHBO-006-2024-25	MDB-019C - Fenêtres au Pavillon Saint-Boniface	2024-08-27
CSSHBO-007-2024-25	Modification de la date de la séance ordinaire du 24 juin 2025	2024-08-27
CSSHBO-010-2024-25	Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année 2024-2025	2024-09-24
CSSHBO-011-2024-25	Approbation des budgets des écoles et des centres 2024-2025	2024-09-24
CSSHBO-012-2024-25	Nomination d'un administrateur sur le comité de sélection de la direction des ressources humaines	2024-09-24
CSSHBO-015-2024-25	Nomination d'un responsable du traitement des plaintes	2024-10-29
CSSHBO-016-2024-25	Frais affiliation RSEQ	2024-10-29
CSSHBO-017-2024-25	Modernisation, mise aux normes et entretien d'un ascenseur : École secondaire Sieur-de-Coulonge (MDB-026J)	2024-10-29
CSSHBO-020-2024-25	Modification à la structure administrative des gestionnaires 2024-2025	2024-11-26
CSSHBO-023-2024-25	Projet éducatif 2023-2027 de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge	2025-01-28
CSSHBO-024-2024-25	Projet éducatif 2023-2027 de l'École des Petits-Ponts	2025-01-28
CSSHBO-025-2024-25	Remplacement d'un membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	2025-01-28
CSSHBO-026-2024-25	Ouverture de huis clos	2025-01-28
CSSHBO-027-2024-25	Fermeture de huis clos	2025-01-28
CSSHBO-999-2024-25	Expression des besoins locaux du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	2025-02-06
CSSHBO-032-2024-25	Calendrier scolaire 2025-2026	2025-03-25

Numéro de résolution	Objet	Date
CSSHBO-033-2024-25	Services professionnels pour l'audit externe des états financiers 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029	2025-03-25
CSSHBO-034-2024-25	Nomination des administrateurs au comité consultatif de transport	2025-03-25
CSSHBO-035-2024-25	Adoption ordre du jour de la séance extraordinaire	2025-04-22
CSSHBO-036-2024-25	Ouverture de huis clos	2025-04-22
CSSHBO-037-2024-25	Fermeture de huis clos	2025-04-22
CSSHBO-038-2024-25	Résiliation d'un contrat d'engagement	2025-04-22
CSSHBO-042-2024-25	Structure administrative 2025-2026	2025-04-29
CSSHBO-043-2024-25	Amendement au calendrier scolaire 2025-2026	2025-04-29
CSSHBO-044-2024-25	Calendrier des jours chômés, payés	2025-04-29
CSSHBO-045-2024-25	Aménagement de salles de toilettes adaptées et travaux connexes à l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki (EHDA029A) et à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau Maniwaki (EHDA067B)	2025-04-29
CSSHBO-046-2024-25	Mise à niveau des classes laboratoires – second affichage - à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki MDB-067V	2025-04-29
CSSHBO-050-2024-25	Projet éducatif de l'École du Cœur-de-la-Gatineau	2025-05-27
CSSHBO-051-2024-25	Approbation des critères de répartition des ressources	2025-05-27
CSSHBO-052-2024-25	Entretien ménager des centres administratif et Notre-Dame-Du-Désert de Maniwaki 2025-2030	2025-05-27
CSSHBO-053-2024-25	Entretien ménager des pavillons Poupore et St-Pierre de Fort-Coulonge 2025-2030	2025-05-27
CSSHBO-054-2024-25	Entretien ménager du pavillon primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield 2025-2023	2025-05-27
CSSHBO-055-2024-25	Entretien ménager du pavillon Notre-Dame du Sacré-Cœur de L'île-aux-Allumettes 2025-2030	2025-05-27
CSSHBO-056-2024-25	Entretien ménager du pavillon Sainte-Anne de L'île-du-Grand-Calumet 2025-2030	2025-05-27
CSSHBO-057-2024-25	Distribution du reliquat du fonds de Règlement	2025-05-27
CSSHBO-060-2024-25	Renouvellement de mandat pour deux membres au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	2025-06-25
CSSHBO-061-2024-25	Approbation des recommandations du CERÉ	2025-06-25

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE INSÉRER LE TEXTE :

- **Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres :**

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Catherine Letendre Sabrina Devlin Valérie Bouffard Katherine Fiset Joëlle Laroche
Comité de vérification	Valérie Bouffard Julie Martin Julie Carle Lisa Danis
Comité des ressources humaines	Catherine Letendre Richard Leblanc Julie Carle

- **Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres :**

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Denis Rossignol, directeur général (jusqu'en novembre) Nadine Carpentier, directrice générale adjointe (jusqu'en novembre) et directrice générale (à partir de novembre) Louis-Philippe Larivière, secrétaire général, directeur général adjoint Manon Riel, directrice, Service des ressources financières Stéphanie Piché, directrice, Service des ressources éducatives Charles Pétrin, directeur, Service des ressources matérielles et technologiques Maude Carpentier, directrice du Service des ressources humaines (à partir de décembre) Stéphane Bouchard, directeur, École des Petits-Ponts Julie Martin, directrice, École secondaire Sieur-de-Coulonge Joëlle Lucchini directrice, École du Cœur-de-la-Gatineau Valérie Carle, directrice, École le Rucher Marc Delorme, directeur, Cité étudiante de la Haute-Gatineau Serge Lacourcière, directeur, Centre d'éducation des adultes et École des Métiers Jonathan D'Amour, coordonnateur à la statistique de la réussite Monia Lirette, coordonnatrice aux communications
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Isabelle Latourelle, parent de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau Celyna Gervais-Hoffman, parent de l'école du Cœur-de-la-Gatineau Mélanie Héroult, parent de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge Annie Lyrette-Fortin, parent de l'école Le Rucher Chantal Lefebvre-Céré, représentante du personnel professionnel Isabelle Plante, enseignante de l'école du Cœur-de-la-Gatineau Sébastien McNeil, représentant du personnel enseignant Tracy Montreuil, représentante du personnel-cadre

Nom du comité	Liste des membres
	<p>Marie-Ève Lefebvre-Sirois (partenaire) Marie-Claude Cyr-Hubert, coordonnatrice au service des ressources éducatives et responsable du comité</p>
Comité consultatif de transport	<p>Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par intérim, CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais George Singfield, directeur général, CS Western Québec Richard Leblanc, coordonnateur au transport scolaire, CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Julie Martin, directrice de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Marie-Ève Couture, parent du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Kerry Ann Gorman, parent, CS Western Québec Sabrina Devlin, membre du conseil d'administration du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Valérie Bouffard, membre du conseil d'administration du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Tracy Moore, commissaire à CS Western Québec Jane Bouchard, commissaire à la CS Western Québec Lee-Ann Beaulé, coordonnatrice au transport scolaire, CS Western Québec</p>
Comité de parents	<p>Katherine Fiset, présidente, École du Cœur-de-la-Gatineau, déléguée FCPQ Sabrina Devlin, vice-présidente, École secondaire Sieur-de-Coulonge, déléguée FCPQ Celyna Hoffman, École du Cœur-de-la-Gatineau, représentante du CCSEHDAA Marie-Ève Couture, École secondaire Sieur-de-Coulonge, substitut Sabrina Turcotte, École des Petits-Ponts Annick Héroult, École des Petits-Ponts, substitut Annick Vallières, École du Cœur-de-la-Gatineau, substitut Annabel Turpin-St-Jacques, École du Cœur-de-la-Gatineau, substitut Anne-Marie Crytes, Cité étudiante de la Haute-Gatineau Josée Danis, Cité étudiante de la Haute-Gatineau, substitut Mélissa Lafrenière, Cité étudiante de la Haute-Gatineau, substitut Guillaume Bernier, École Le Rucher Michèle Côté, École Le Rucher, substitut Roxanne Gauthier-Malette, École Le Rucher, substitut</p>

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE :

[Code d'éthique et de déontologie du Centre de services de services scolaire](#)

Conformément à l'article 258.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), l'Organisme scolaire doit se doter d'un code d'éthique, selon la forme prescrite par le ministre, applicable aux membres de son personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux. Ce code d'éthique doit notamment indiquer les pratiques et conduites attendues des personnes appelées à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux. Il doit également prévoir l'obligation de signaler sans délai à l'Organisme scolaire tout manquement aux dispositions qu'il contient et qui peut raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique des élèves. Il

doit enfin être publié sur le site Web de l'Organisme scolaire et être rendu autrement accessible à quiconque lui en fait la demande. Ce code d'éthique s'avère un outil de référence auquel tout membre du personnel de l'Organisme scolaire et toute personne appelée à y œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux doivent adhérer. Il énonce les principes qui doivent guider l'action de ceux-ci en matière d'éthique et certaines pratiques et conduites attendues d'eux.

[Code d'éthique et de déontologie du Conseil d'administration](#)

Les administrateurs du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sont régis par le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#) (ci-après le « *Règlement* »). Le *Règlement* détermine les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le Centre de services scolaire des Draveurs, le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais ont conclu une entente afin de mettre en commun leurs ressources et partager le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

Le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est partagé au sein des centres de services scolaires signataires et a pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au *Règlement*.

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS :

Le Centre de services scolaire a adopté le 17 juin 2019 la [Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles, SG-99.03](#). Cette procédure vise à mettre en place un mécanisme visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles au sein du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. La personne responsable du suivi des divulgations est le secrétaire général, M. Louis-Philippe Larivière¹.

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics²

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0

¹ Il est à noter que, suite à la sanction du projet de loi 53, Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives, tous les membres du personnel qui désireront effectuer une divulgation d'actes répréhensibles au sens de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (LFDAROP) seront dirigés par le responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité vers le Protecteur du citoyen.

3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	-
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	-
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	-
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	-
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	-
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	-
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. RÉSULTATS

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2023

3.1.1 LANCEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES 2023-2027

En avril 2024, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a officiellement lancé son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027, accompagné d'une nouvelle image de marque destinée à renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la communauté scolaire. Ce plan, fruit d'une collaboration collective, aspire à mobiliser tous les membres du personnel vers une démarche commune de réussite pour chaque élève.

		Portrait (Juin 2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Enjeu 1	LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE				
Orientation 1	FAIRE DE LA RÉUSSITE NOTRE GRANDE PRIORITÉ				
Objectif 1	Accroître la réussite des élèves*				
1.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire incluant la FP et la FGA	68,3 %	66,3 %	70,7 %	64,4 %
1.2	Taux de diplomation/qualification des garçons	65,6 %	54,8 %	65,6 %	54,3 %
1.3	Taux de diplomation/qualification des filles	71,1 %	79,7 %	75,8 %	73,4 %
1.4	Taux de diplomation/qualification des élèves sans plan d'intervention à leur entrée au secondaire	74,8 %	79,6 %	76,5 %	64,9 %
1.5	Taux de diplomation/qualification ⁽¹⁾ des élèves HDAA	43,3 %	42,4 %	52,5 %	50,8 %
1.6	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire	50,2 %	23,6 %	29,4 %	44,0 %
1.7	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire	50,9 %	59,3 %	64,1 %	56,6 %
1.8	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire	40,7 %	33,7 %	49,7 %	40,1 %
1.9	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve de mathématiques, (compétence raisonner) de 2 ^e année du secondaire	52,5 %	40,6 %	37,4 %	40,7 %
Objectif 2	Moderniser et valoriser la formation professionnelle*				
2.1	Taux de réussite dans les matières de base des élèves du Pré-DEP 3 et 4	71,0 %	n. d.	50,0 %	54,8 %
2.2	Taux d'inscription en formation professionnelle	40,2 %	n. d.	56,3 %	58,9 %
2.3	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après trois (3) ans (80 % à 85 %)	87,5 %	70,8 %	80,0 %	75,0 %
Objectif 3	Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers*				
3.1	Taux de participation des élèves de niveau primaire à un projet pédagogique innovant	32,0 %	43,0 %	59,5 %	59,7 %
3.2	Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier	0,0 %	0,0 %	0,0 %	83,1 %

Enjeu 2	MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE				
Orientation 2	FAIRE DU CSSHBO UN EMPLOYEUR DE CHOIX				
Objectif 4	Accroître le recrutement, l'insertion professionnelle et la rétention du personnel				
4.1	Taux de recrutement du personnel		81,0 %	78,5%	n. d.
4.2	Taux de rétention du personnel deux ans après l'embauche		56,0 %	n. d.	n. d.
Objectif 5	Assurer l'appréciation et le développement professionnel du personnel				
5.1	Proportion du personnel ayant été apprécié et développé		70,0 %	n. d.	n. d.
5.2	Taux d'inscription au Programme de qualification du personnel		36,0 %	n. d.	n. d.
5.3	Proportion du personnel engagé dans des communautés de pratiques professionnelles		45,0 %	22,0 %	52,2 %
Orientation 3	ASSURER UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, BIENVEILLANT ET SÉCURITAIRE				
Objectif 6	Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité* ^{MEQ}				
6.1	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève du MEQ		0,0 %	0,0%	0,0%
6.2	Taux du sentiment de sécurité des élèves		83,0 %	n. d.	n. d.
6.3	Taux du sentiment de sécurité du personnel		93,0 %	n. d.	n. d.
Enjeu 3	LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE				
Orientation 4	DÉVELOPPER LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET PARTENAIRES				
Objectif 7	Clarifier et développer des zones de collaboration avec les parents et partenaires				
7.1	Nombre de zones de collaboration avec les parents		6	6	6
7.2	Nombre de zones de collaboration avec les partenaires		3	4	5
7.3	Nombre de parents impliqués dans nos projets écoles/centres		n. d.	n. d.	n. d.
7.4	Nombre de partenaires impliqués dans nos projets écoles/centres		30	32	34

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

- **Échelle de la fréquence des évènements d'intimidation ou de violence :**

Échelle
Aucun évènement
Moins de 10 évènements déclarés
De 10 à 19 évènements déclarés
De 20 à 39 évènements déclarés
40 et plus évènements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION (Fréquence des évènements)	VIOLENCE (Fréquence des évènements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (Fréquence des évènements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École secondaire Sieur-de-Coulonge	De 10 à 19 évènements déclarés	De 20 à 39 évènements déclarés	Moins de 10 évènements déclarés	
École des Petits-Ponts	Moins de 10 évènements déclarés	40 et plus évènements déclarés	De 10 à 19 évènements déclarés	
École du Cœur-de-la-Gatineau (primaire)	Moins de 10 évènements déclarés	40 et plus évènements déclarés	Aucun évènement	
École du Cœur-de-la-Gatineau (secondaire)	Aucun évènement	De 20 à 39 évènements déclarés	Moins de 10 évènements déclarés	
École Le Rucher	De 10 à 19 évènements déclarés	40 et plus évènements déclarés	De 20 à 39 évènements déclarés	
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Moins de 10 évènements déclarés	De 10 à 19 évènements déclarés	Aucun évènement	
Centre d'éducation des adultes	Aucun évènement	Aucun évènement	Aucun évènement	
Centre de formation professionnelle	Aucun évènement	Aucun évènement	Aucun évènement	

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE :

École secondaire Sieur-de-Coulonge :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Formation sur l'intimidation et la violence, incluant les violences à caractères sexuels, offerte à l'ensemble des membres du personnel;
- Divers ateliers de prévention et de sensibilisation offerts à l'ensemble des élèves pendant l'année, ateliers animés par des partenaires externes et des membres du personnel;
- Présence de kiosques d'information de partenaires externes à l'agora lors de diverses activités sociales;

- Enseignements explicites des comportements attendus et des bonnes techniques de résolution de conflits faits auprès des élèves par les membres du personnel lors de leurs interventions.

École des Petits-Ponts :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Divers ateliers de prévention et de sensibilisation sur des thématiques variées offertes à l'ensemble des élèves pendant l'année, ateliers animés par des partenaires externes et des membres du personnel;
- Présence d'un conférencier, joueur de hockey des Olympiques, qui a fait un témoignage à l'ensemble des élèves sur la persévérance scolaire;
- Mise en place de billets vedettes pour favoriser la reconnaissance des bons comportements et des efforts chez l'ensemble des élèves;
- Diverses activités clés en main offertes aux enseignants pour des animations en classe sur des sujets liés au climat scolaire positif, à la violence et à l'intimidation.

École du Cœur-de-la-Gatineau :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Divers ateliers de prévention et de sensibilisation sur des thématiques variées offertes à l'ensemble des élèves pendant l'année, ateliers animés par des partenaires externes et des membres du personnel;
- Participation de l'ensemble des élèves à une pièce de théâtre en lien avec l'intimidation;
- Diverses activités et défis faits par l'ensemble des élèves dans le cadre d'une semaine de la santé mentale positive, engageant les élèves dans leur bien-être personnel;
- Mise en place d'une brigade d'élèves au 3^e cycle (primaire) formée pour reconnaître les manifestations de violence et d'intimidation dans l'école et sensibiliser leurs pairs, projet en collaboration avec le policier éducateur.

École Le Rucher :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Divers ateliers de prévention et de sensibilisation sur des thématiques variées offertes à l'ensemble des élèves pendant l'année, ateliers animés par des partenaires externes et des membres du personnel;
- Animation d'ateliers et enseignements explicites à l'ensemble des élèves sur les bons comportements à avoir dans l'autobus. Présence d'un représentant du transport scolaire et de Bubusse lors de l'animation des ateliers;
- Participation de l'ensemble des élèves à diverses activités de pairage interpavillon dans le cadre d'une semaine de la santé mentale positive.

Cité-étudiante de la Haute-Gatineau :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Divers ateliers de prévention et de sensibilisation sur des thématiques variées offertes à l'ensemble des élèves pendant l'année ateliers animés par des partenaires externes et des membres du personnel;
- Présence de kiosques d'information de partenaires externes et animation sur l'heure du dîner;
- Participation de l'ensemble des élèves à une pièce de théâtre en lien avec l'intimidation;

- Animation d'ateliers à l'ensemble des élèves sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans le transport scolaire, ainsi que sur les règlements dans l'autobus. Présence d'un représentant du transport scolaire et de Bubusse lors de l'animation des ateliers.

Centre d'éducation des adultes et Centre de formation professionnelle :

- Participation à la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ se déroulant du 17 au 21 mars 2025;
- Présence de différents partenaires externes chaque semaine pour offrir des ateliers aux élèves sur des sujets variés;
- Activités variées et remise de certificats dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire;
- Mise en place de dîner récompense pour l'ensemble des élèves lors des semaines thématiques.

3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application de la procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

Dans le cadre de cette procédure nationale et uniformisée, le Protecteur national de l'élève peut compter sur la présence, partout au Québec, de protecteurs régionaux de l'élève. Ensemble, ils veillent à faire respecter les droits des élèves et de leurs parents et contribuent ainsi à l'amélioration continue des services offerts dans le réseau de l'éducation.



*À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

** Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décide d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.

Porter plainte

En cas d'insatisfaction concernant des services scolaires qu'il a reçus, qu'il reçoit, qu'il aurait dû recevoir ou qu'il requiert, un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant au plus trois (3) étapes :

Étape 1 – Personne directement concernée ou son supérieur

Pour déposer une plainte, l'élève ou son parent s'adresse tout d'abord à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat.

La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit.

La personne qui reçoit la plainte a un délai de dix (10) jours ouvrables pour y répondre.

Étape 2 – Responsable du traitement des plaintes (RTP)

Si l'élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de leur plainte ou si le délai de dix (10) jours ouvrables est dépassé, il peut ensuite s'adresser au responsable du traitement des plaintes du centre de services scolaire, de la commission scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé selon le cas.

La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit.

Le responsable du traitement des plaintes dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables pour y répondre.

Le responsable du traitement des plaintes au CSSHBO est M. Richard Leblanc.

Pour formuler une plainte auprès du RTP, les parents ou les élèves peuvent remplir le formulaire ou communiquer avec le RTP selon les informations suivantes :

- Adresse courriel : plaintes@csshbo.gouv.qc.ca
- Adresse : 331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5
- Téléphone : 1 888 831-9606 poste 16235

Étape 3 – Protecteur régional de l'élève

Si l'élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte, ou si le délai de quinze (15) jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le protecteur régional de l'élève de sa région. Celui-ci assistera l'élève ou son parent dans la formulation écrite de sa plainte.

L'élève ou son parent peut choisir le mode de communication qui lui convient le mieux entre :

- Formulaire de plainte web : pne.gouv.qc.ca/formulaire
- Téléphone ou texto: 1 833 420-5233
- Courriel : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Le protecteur régional de l'élève dispose de vingt (20) jours ouvrables pour examiner la plainte et émettre ses conclusions. S'il juge la plainte fondée, il pourra formuler des recommandations au centre de services scolaire, à la commission scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé.

Avant leur transmission, les conclusions sont cependant examinées par le Protecteur national de l'élève, qui dispose pour sa part d'un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables pour décider d'examiner lui-même la plainte. Dans cette éventualité, il dispose alors de dix (10) jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, au besoin, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE :

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus :

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doivent lui permettre d'assumer ses responsabilités quant à l'accès à des services de qualité pour tous les élèves sur son territoire. Les objectifs visent notamment à :

- a) Donner accès à des services de qualité pour tous les élèves du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par une répartition équitable des ressources;
- b) Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le Centre de services scolaire dispose, en vue de la réussite scolaire des élèves en milieu défavorisé et en lien avec les orientations adoptées par le Centre de services scolaire.

Objectifs pour les établissements :

- a) Faire des choix budgétaires qui ont comme priorité la réussite et la persévérance des élèves ;
- b) Permettre à chacun des établissements l'adaptation des services aux besoins des élèves ;
- c) Favoriser le maintien des services éducatifs dans les communautés ;
- d) Assurer une répartition équitable des ressources qui tient compte des inégalités sociales et économiques et des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

Objectifs pour les services administratifs, éducatifs et aux comités :

- a) Allouer des ressources financières aux services administratifs, éducatifs et aux divers comités leur permettant de s'acquitter de leur mandat et d'assurer un soutien adéquat aux établissements ;
- b) Pour éviter de transférer à chacun des établissements un risque excessif, favoriser le maintien des ressources financières centralisées accessibles à tous les établissements pour certains types de dépenses difficilement prévisibles (exemple : absentéisme, règlements judiciaires reliés à des conflits de travail, réfections majeures, etc.);
- c) En tant que propriétaire des immeubles, prévoir les sommes nécessaires au maintien de leur état ;
- d) Conserver les ressources financières suffisantes pour les éléments maintenus centralisés, mais qui sont au bénéfice des établissements selon les besoins spécifiques de chacun (exemple : consommation énergétique).

Les principes de la répartition annuelle des revenus :

- La transparence et l'équité guident le Centre de services scolaire dans son modèle d'allocation des ressources ;
- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur ;
- Les établissements doivent assumer leurs responsabilités en faisant des choix budgétaires qui respectent une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elles disposent. (L.I.P. article 207.1) ;
- Les allocations budgétaires allouées par le Centre de services scolaire aux établissements tiennent compte de son plan d'engagement vers la réussite, des inégalités sociales et économiques, des besoins exprimés par ceux-ci, du type de clientèle qu'ils desservent, de leur projet éducatif ainsi que des particularités des bâtiments ;

- Les allocations budgétaires allouées aux services administratifs tiennent compte des besoins exprimés par la direction de chacun des services, des besoins corporatifs et des priorités retenues par le conseil d'administration et des disponibilités budgétaires ;
- Certains services, bien qu'ils puissent faire l'objet d'allocations, doivent être autofinancés par l'établissement en tenant compte des coûts directs et indirects ;
- L'équilibre budgétaire est la base sur laquelle s'appuie le Centre de services scolaire dans toutes les décisions financières (L.I.P. articles 279;96.24;110.13).

Les critères servant à déterminer les montants alloués :

La direction générale soumet un budget de fonctionnement pour le conseil d'administration ainsi que pour chacun des services administratifs.

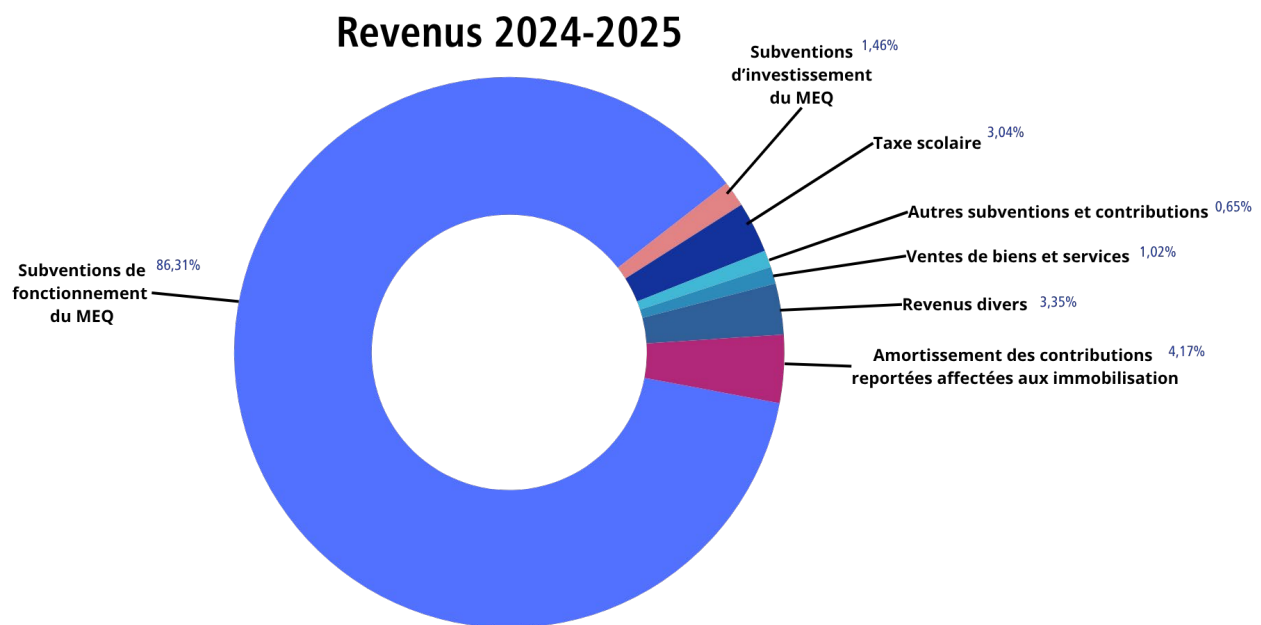
Ce budget tient compte des besoins exprimés par la direction de chacun des services, des besoins corporatifs et des priorités retenues par le conseil d'administration et des disponibilités budgétaires.

Le budget prévoit également les ressources financières pour des situations prioritaires ainsi que pour certaines dépenses qui sont centralisées, telles que :

- Le transport scolaire ;
- Le service de la dette ;
- La masse salariale et l'absentéisme du personnel enseignant du secteur jeune et du personnel de direction des établissements ;
- L'absentéisme relié à l'assurance salaire des autres membres du personnel ;
- La santé et la sécurité au travail ;
- Les dépenses relatives aux bâtiments ;
- Les règlements judiciaires reliés à des conflits de travail ;
- Le développement et le maintien des technologies ;
- Les services éducatifs centralisés en argent (\$) et/ou en service (Annexe A).

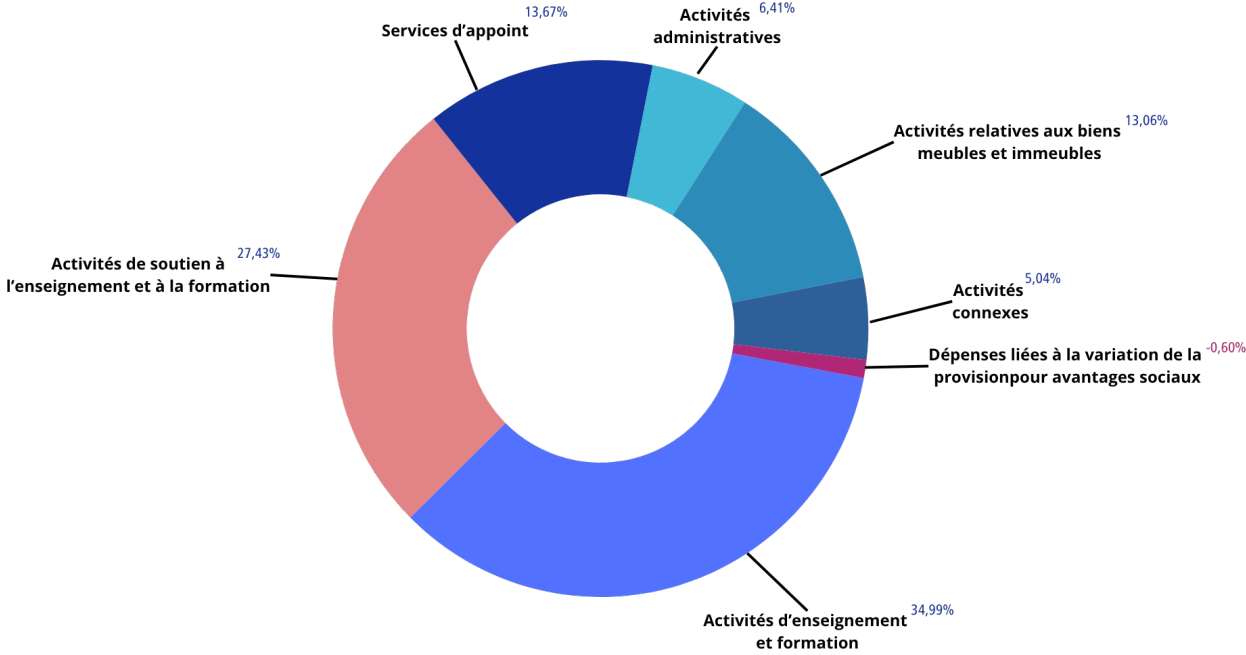
4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES :

REVENUS	EN \$	EN %
Subventions de fonctionnement du MEQ	65 508 790 \$	86,31 %
Subventions d'investissement du MEQ	1 110 043 \$	1,46 %
Taxe scolaire	2 306 014 \$	3,04 %
Autres subventions et contributions	493 339 \$	0,65 %
Ventes de biens et services	773 113 \$	1,02 %
Revenus divers	2 542 398 \$	3,35 %
Amortissement des contributions reportées affectées aux immobilisations	3 168 601 \$	4,17 %
Total	75 902 298 \$	100,00 %



DÉPENSES	EN \$	EN %
Activités d'enseignement et formation	26 561 970 \$	34,99 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	20 826 113 \$	27,43 %
Services d'appoint	10 377 612 \$	13,67 %
Activités administratives	4 868 592 \$	6,41 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 917 474 \$	13,06 %
Activités connexes	3 829 194 \$	5,04 %
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(468 187 \$)	-0,60 %
Total	75 912 768 \$	100,00 %

Dépenses 2024-2025



4.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

- **Répartition de l'effectif en heures :** 774000 des Hauts-Bois-de-l'Outaouais – Avril 2024 à mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	66 594,00	0,00	66 594,00	41
2. Personnel professionnel	75 347,13	287,86	75 634,99	55
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	420 399,15	1 883,43	422 282,58	614
5. Personnel de bureau, technicien assimilé	426 119,82	1 531,81	427 651,63	462
6. Agent de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	29 719,70	2 692,38	32 412,07	19
Total	1 018 179,79	6 395,48	1 024 575,27	1 191

- **Résumé du niveau de l'effectif :**

Cible établie par le ministre de l'Éducation (1) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 018 179,79
Total des heures rémunérées effectuées (3) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 024 575,27
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (3) = (2) – (1)	6 395,48
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non, dépassement selon les besoins des élèves

4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

- **Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus :**

	Nombre de contrats	Montant du contrat (Avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	5	318 417 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	38	8 598 108 \$
Total	43	8 916 525 \$

Ventilation des dépenses associées aux contrats octroyés pour l'année 2024-2025 par le CSSHBO :

Vérification externe	1	39 937 \$
Transport scolaire - autobus	8	428 518 \$
Transport scolaire - berlines	3	199 800 \$
Frais légaux	1	58 000 \$
Consultants	1	104 000 \$
Services spécialisés externes pour l'élève		
Psychologue	1	67 055 \$
Orthophonie	1	46 243 \$
Entretien bâtisses		
Déneigement	3	143 268 \$
Entretien ménager	21	647 704 \$
Partenariats éducatifs externes	3	182 000 \$
TOTAL	43	8 916 525 \$

4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

4.5.1 RESSOURCES MATÉRIELLES :

- **Maintien de l'actif immobilier :**

2023-2024 (Année précédente)	2023-2024 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2024	Allocation pour l'année 2024-2025	Dépenses encourues pour l'année 2024-2025	Soldes des allocations non dépensées au 30 juin 2024
14 368 953 \$	4 516 078 \$	3 315 436 \$	15 569 595 \$

Travaux réalisés en 2024-2025 :

- Remplacement des portes et fenêtres aux pavillons Académie Sacré-Cœur et Saint-Boniface;
- Réfection de la cuisine des élèves et d'une classe maternelle au pavillon Sacré-Cœur de Gracefield;
- Changement des compresseurs pneumatiques aux pavillons Sieur-de-Coulonge, Poupore, Sacré-Cœur de Gracefield et à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- Remplacement de l'ascenseur à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- Installation de rideaux diviseurs dans les gymnases des pavillons de l'Académie Sacré-Cœur, de Poupore et de Sieur-de-Coulonge;
- Mise à niveau des terrains sportifs de l'école primaire et secondaire du Cœur-de-la-Gatineau;
- Pavage des allées et éclairage extérieur à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;
- Embellissement des cours d'écoles du Centre Saint-Eugène et Messines;
- Remplacement du réseau d'air comprimé de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- Réparation de l'aqueduc et des égouts du Centre-Notre-Dame-du-Désert.

À venir 2025-2026 :

- Embellissement des cours d'école de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, des pavillons Sacré-Cœur de Grand-Remous, Christ-Roi, Dominique-Savio, Reine-Perreault, Sacré-Cœur de Gracefield
- Remplacement de l'ascenseur à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge
- Réfection des toilettes adaptées de l'Académie Sacré-Cœur et de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- Rénovation des classes laboratoires de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- Remplacement du système incendie à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;
- Réfection des toitures des pavillons Sainte-Marie d'Otter-Lake et Reine-Perreault;
- Remplacement des portes et fenêtres du pavillon Sainte-Anne;

Également, des formations pour la gestion des plans de mesures d'urgence ont été données à l'ensemble des responsables locaux de tous les pavillons et à tous les gestionnaires et le logiciel MAXIMO GIEES a été introduit en projet pilote à l'école du Rucher pour la gestion des requêtes de service.

4.5.2 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le service technologique en quelques chiffres :

Un total de 3 800 appareils numériques, dont plus de 3 100 sont affectés aux activités pédagogiques des écoles.

Une infrastructure technologique couvrant l'ensemble du territoire : Plus de 400 kilomètres de fibre optique, 100 équipements de commutation réseau et 300 points d'accès sans-fil ainsi que plusieurs équipements spécialisés.

1 - Gestion de projets technologiques

Les projets technologiques visent à optimiser et améliorer les fonctions d'affaires liées à la mission et au soutien opérationnel du centre de services scolaire tout en facilitant une gestion améliorée des ressources disponibles. Une vingtaine de projets ont été traités dont :

- Migration de l'infrastructure téléphonique sur l'ensemble du territoire;
- Modernisation de plusieurs systèmes d'interphone et de cloches des écoles;
- Création d'une plateforme de surveillance de l'infrastructure numérique;
- Intégration d'outils pédagogique numériques supplémentaires pour les examens;
- Informatisation de systèmes de sécurité d'écoles;
- Transformation numérique de processus administratifs.

2- sécurité de l'information

- Clôture du programme PCCTI;
- Application des recommandations d'audit sur les systèmes et plateformes;
- Présence continue sur les plateformes d'information et d'échanges de pratiques;
- Modernisation d'équipements en continu permettant l'accès aux nouvelles versions logicielles;
- Mise en place de systèmes de résilience et d'alerte sur l'infrastructure numérique.

3- Soutien technique en continu

Implantation d'une approche ITIL différenciée en gestion d'incidents, gestion de problèmes, gestion des demandes de service ainsi qu'en gestion des changements par un catalogue de services numériques.

Le catalogue de services technologiques a été adapté aux besoins des utilisateurs du secteur de l'éducation selon une approche métier.

Plus de 7 000 demandes ont été traitées dans l'année, dont 60 % d'incidents, 23 % de demandes de service et 17 % d'alertes de cybersécurité.

WWW.CSSHBO.GOUV.QC.CA



*Centre
de services scolaire
des Hauts-Bois-
de-l'Outaouais*

Québec 